



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

Téléphone 04 90 37 24 01
Télécopie 04 90 37 79 88

COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
26 MARS 2015

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle de la Mairie.

Présents : Tous les membres, sauf

Absents excusés : Daniel MAYER

Procurations : Cyril BRUSCOLINI et Marie Christine ANDRIEU qui donnent respectivement procuration à Julien CHALAYE et Jean Pierre DELFORGE

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 17 Février 2015.

Secrétaire de séance : Gilles GASQ

1. **Vote des Comptes Administratifs exercice 2014 de la Caisse des Ecoles et de la Commune**

Approuvés à l'unanimité.

Concernant la caisse des écoles,

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élève à 16 775.49 €

Les recettes s'élèvent à 15 647.80 €

L'excédent reporté de 4 770.47 € passe donc à 3 642.78 €

Concernant la commune,

Le total des dépenses d'investissement et de fonctionnement s'élève à 653 107.24 €

Les recettes s'élèvent à 800 326.37 €

L'excédent reporté était de 141 798.07 €

Le nouvel excédent est donc de 147 219.13 €

2. **Approbation des Comptes de Gestion du Receveur exercice 2014 de la Caisse des Ecoles et de la Commune**

Approuvés à l'unanimité.

3. Affectation des résultats de la Caisse des Ecoles et de la Commune

Caisse des Ecoles :

Le Conseil décide d'affecter la somme de 3 642.78 € en recette de fonctionnement

Mairie :

Constatant un déficit dans la section Investissement de 49 785.49 € et un excédent dans la section de fonctionnement de 197 004.62 €

Décide d'affecter la somme de 147 219.13 € en fonctionnement et 49 785.49 € au financement de la section Investissement.

4. Vote des Budget 2015 de la Caisse des Ecoles et de la Commune

Le budget de l'exercice 2015 de la Caisse des Ecoles voté à l'unanimité s'élève à 19 642.78 €.

Le budget de l'exercice 2015 de la Commune voté à l'unanimité par les membres présents.

S'élève	pour la section de fonctionnement à	640 654.13 €
	pour la section d'investissement à	504 785.49 €

Les principales opérations votées sont :

Solde des travaux de mise en sécurité des Entrées Est et Ouest	40 000 €
Aménagement Sécuritaire de la Place Jean Moulin	205 000 €
Réfection toiture et chauffage de l'Eglise	75 000 €
Création d'un plateau traversant	60 000 €

5. Vote des 3 taxes

Le Maire présente à l'assemblée l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015.

A savoir :	Taxe d'habitation	7.90 %
	Taxe foncier bâti	16.78 %
	Taxe foncier non bâti	42.67 %

Il indique que le produit fiscal attendu s'élève à 284 043 €

Et propose au conseil de ne pas les modifier.

Approuvé à l'unanimité

6. Décision d'emprunt

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Place Jean Moulin, la commune devra avoir recours à l'emprunt. Le Conseil autorise le Maire à consulter les organismes financiers.

7. Demande de subventions

Dans le cadre des travaux d'investissement, le Conseil autorise le Maire à demander les subventions suivantes :

- le Conseil Régional, au titre du PAS (Programme d'Aménagement Solidaire),
- le Conseil Général, au titre des Amendes de Police,
- le Ministère de l'Intérieur au titre de la Réserve Parlementaire.

8. Instruction ADS : Convention entre la commune et le service Instructeur de la CCAOP

Le Conseil décide de signer le projet de convention relatif à l'instruction du droit du sol.

Dans le cadre de ses compétences, la CCAOP, assurera cette mission à compter du 1/04/2015.

9. Adhésion de la Commune à la Mission Locale du Haut Vaucluse

Le Conseil décide d'adhérer à la Mission locale du Haut Vaucluse.

10. Participation financière pour le Départ en Retraite du Secrétaire de Mairie

Le Conseil décide de récompenser le Secrétaire de Mairie par une participation à un voyage de son choix.

11. Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le Maire présente une DIA du GFA Domaine Martin Jules et ses fils d'une parcelle de 789 m2 section B 798, division de la parcelle B796.

Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de Préemption.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire annonce au Conseil que 17 platanes sont malades.

Les services du Conseil Général ont annoncé qu'atteint par le chancre coloré, ils devront être abattus prochainement.

Clotilde FALLAS, demande comment se déroulera les rythmes scolaires à la prochaine rentrée 2015-2016. Le Maire informe qu'un nouveau travail sera relancé prochainement.

Le Maire, informe que la toiture de l'église est gravement endommagée et qu'il va falloir opérer en 2 temps pour effectuer les réparations :

- Dans un premier temps, réparer la grosse fuite constatée
- Procéder au changement complet de la toiture après avoir demandés le maximum d'aides pour réaliser les travaux.

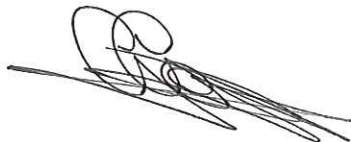
Marie Ange SANJULLIAN, explique que le miroir de visibilité devenu opaque, route de Camaret, n'est plus efficace. Bernard NEGRON, informe qu'il se rendra sur place et le Maire précise que le nécessaire sera fait très prochainement.

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 20 heures 15
Vu par nous, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 27 Mars 2015, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance

Travaillan le 27 Mars 2015

Gilles GASQ



Le Maire

